



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14052317

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

18 FEV. 2014

Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0894.308.623

Dénomination

(en entier) : **INVEDRIMMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Chemin de la Fontaine, 46 - 4845 JALHAY

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'administrateurs et d'un administrateur-délégué

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires et d'une réunion du Conseil d'Administration du 29 janvier 2014

L'Assemblée aborde l'ordre du jour, elle prend les résolutions suivantes relatives aux administrateurs, à l'unanimité:

- est renouvelé comme Administrateur: Mr Sandro Falzone, domicilié Chemin de la Fontaine 46 à 4845 Jalhay.

Ce mandat prend effet à la date du 12/12/2013, il sera gratuit et, sauf renouvellement, il prendra fin dans 6 ans, juste après l'AGO qui se tiendra en 2019.

- est nommé comme Administrateur: la société privée à responsabilité limitée "Ostara Project", ayant son siège social à 4845 Jalhay, Chemin de la Fontaine 46, inscrite à la BCE sous le numéro BE0544.780.902, et représentée par son gérant, Mr Sandro Falzone.

Ce mandat prend effet à la date du 28/01/2014, il sera gratuit et, sauf renouvellement, il prendra fin dans 6 ans, juste après l'AGO qui se tiendra en 2019.

Pour la période du 12/12/2013 au 28/01/2014, vu le manquement d'un administrateur pour respecter le prescrit du Code des sociétés, il est décidé que l'Administrateur, Monsieur Sandro Falzone a assumé conformément à l'article 519 du Code des sociétés, provisoirement les mandats nécessaires.

Pour l'exercice du mandat de cette personne morale, Monsieur Sandro Falzone prendra le rôle de représentant permanent.

La secrétaire,
Collienne Vanessa

Le Président,
Falzone Sandro

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Immédiatement après l'assemblée générale, les administrateurs nouvellement nommés, se sont réunis en Conseil d'Administration, pour renouveler le mandat de l'administrateur-délégué, qui prenait fin à la date du 12/12/2013.

Il est donc décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Sandro Falzone comme administrateur-délégué.

Ce mandat prend effet à la date du 12/12/2013, tous les actes posés entre cette date et le présent PV sont ratifiés a posteriori par le présent Conseil.

Le mandat sera rémunéré et, sauf renouvellement, il prendra fin dans 6 ans, juste après l'AGO qui se tiendra en 2019

Un administrateur
Monsieur Sandro Falzone

Un Administrateur,
OSTARA PROJECT SPRL
avec représentant permanent,
Monsieur Sandro Falzone